PAR AUTORITÉ.

No. 76.—ACTE pour autoriser le juge de Paroisse de la Paroisse de Tensas, à nommer un greffier pour la Cour des Preuves de ladite Paroisse.

SECTION 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée générale;* Que le juge de Paroisse de la Paroisse de Tensas est par le présent autorisé à nommer un greffier pour la Cour des Preuves de ladite Paroisse de Tensas, dont les devoirs seront les mêmes que ceux des autres greffiers des Cours des Preuves de l'Etat de la Louisiane.

SECT. 2me. *Il est de plus décrété, &c.;* Qu'il sera du devoir dudit juge d'exiger dudit greffier, avant d'entrer en fonction de son emploi comme greffier, de prêter le serment de remplir et d'exécuter fidèlement et avec impartialité tous ses devoirs comme greffier de ladite Cour, du mieux de ses connaissances et de son jugement.

SECT. 3me. *Il est de plus décrété, &c.;* Qu'avant l'entrée en fonction dudit greffier, ledit juge exigera dudit greffier une obligation (*bond*) souscrite par lui et par une ou plusieurs cautions solvables, à sa satisfaction, payable audit juge, en garantie de la fidèle exécution des devoirs dudit greffier.

SECT. 4me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que ledit juge de Paroisse de la Paroisse de Tensas sera personnellement responsable de la conduite de son dit greffier envers toute personne qui pourrait souffrir de la malversation ou des offenses dudit greffier.

SECT. 5me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que le juge de Paroisse de la Paroisse Ascension est par le présent autorisé à nommer un greffier pour la Cour des Preuves de ladite Paroisse; ledit greffier sera assujetti aux mêmes conditions, formalités, devoirs et obligations que ceux imposés par la section précédente.

(Signé) C. DERBIGNY, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 21 mars 1844.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 77.—ACTE pour changer le siége d'élection de "Tuscumbia", dans la Paroisse de Madison à "Young's Point", dans ladite Paroisse.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée générale; Que le siége d'élection actuellement établi à "Tuscumbia", dans la Paroisse de Madison, est par le présent transporté et établi à "Young's Point", dans ladite Paroisse, à la maison dans laquelle M. Young tient son magasin.

(Signé) C. DERBIGNY, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 21 mars 1844.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 78.—RESOLUTION.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée générale; Que l'ingénieur de l'Etat, ou toute autre personne chargée du soin des détenus de couleur de l'Etat, est et demeure par le présent requis d'employer lesdits détenus à percer et à défricher un chemin à ou près de Thibodeauxville sur le bayou Lafourche, à un lieu convenable sur le fleuve Mississippi, dans la paroisse St. Jacques, comme il jugera convenable, après qu'un plan de la route aura été dressé; et de commencer ledit travail aussitôt que possible, eu égard cependant aux autres travaux déjà ordonnés; Bien entendu que, dans le cas où le Bureau de l'Ingénieur civil serait aboli, les jurés de police des Paroisses de St.-Jacques et Lafourche-Intérieure, nommeront chacun trois commissaires, dont les devoirs seront les mêmes dans ce cas que ceux de l'ingénieur civil.

Il est de plus résolu, &c.; Que ce travail sera fait aux mêmes termes et conditions que ceux convenus pour l'achèvement d'autres travaux exécutés par les mêmes détenus, savoir: Que les habitans qui résident près dudit chemin, ou ceux intéressés à sa confection, devront fournir aux détenus les provisions et les emménagemens nécessaires pendant qu'ils seront employés audit travail.

(Signé) C. DERBIGNY, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 21 mars 1844.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 79.—ACTE pour pourvoir à une meilleure administration du Pénitentiaire de l'Etat de la Louisiane.

SECTION 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale;* Que le Gouverneur de l'Etat est par le présent autorisé d'affermer le sus-dit Pénitentiaire pendant un laps de temps n'excédant pas cinq ans, aux termes et conditions spécifiés dans le présent acte, et après avoir donné avis public dans la gazette officielle de l'Etat et dans tels autres journaux dans les Etats-Unis qu'il pourra choisir à cet effet, de son intention d'affermer ledit Pénitentiaire: Bien entendu qu'aucun contrat ne sera arrêté avant l'expiration de trois mois après le premier avis dans la gazette officielle de l'Etat.

SECT. 2me. *Il est de plus décrété, &c.* Que pour garantir la fidèle exécution de son contrat, l'ajudicataire ou le fermier dudit Pénitentiaire devra fournir au Gouverneur et au Trésorier qui l'approuveront, une obligation de la somme de vingt-cinq mille piastres, souscrite par lui et par une ou plusieurs personnes solvables.

SECT. 3me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que le dit adjudicataire s'obligera de prendre ledit Pénitentiaire, de le conduire à ses dépens, de la manière prescrite par cet acte, de donner aux prisonniers la même ration, les mêmes vêtemens, et le même temps de repos, que les règlemens actuels leur accordent; et de ne rien changer dans le traitement actuel des dits prisonniers, à moins d'être autorisé ou instruit de le faire par les dispositions du présent acte, ou par la loi, ou par le bureau des directeurs ci après établi.

SECT. 4me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que le travail de détenus sera dirigé principalement dans la manufacture d'étoffes communes de coton et de laine, de souliers de nègres, d'étoffe à emballage de coton et de cordes de chanvre; que l'exploitation de la fonderie pourra aussi être continuée, ainsi que tels autres articles de manufacture qui pourraient être nécessaires au dit Pénitentiaire pour son usage; mais qu'il ne sera exploité pour en tirer des bénéfices, aucune branche d'industrie qui pourrait faire concurrence au commerce des artisans citoyens de Bâton Rouge; et il ne sera vendu par le Pénitentiaire à Bâton Rouge, aucun ouvrage de charpentier, de forgeron, ou autre ouvrage d'art qui serait exploité par des citoyens de Bâton Rouge.

SECT. 5me. *Il est de plus décrété, &c.* Que le Gouverneur nommera de l'avis et du consentement du Sénat immédiatement après le passage d'aucun contrat en vertu du présent acte et tous les deux ans après, au mois de Février, une personne capable, qui remplira les fonctions de commis audit Pénitentiaire, et qui surveillera en tout les intérêts de l'Etat; que ledit commis aura en tout temps accès dans toutes les parties de l'établissement, et il sera de son devoir de tenir, dans des livres exclusivement sous son contrôle et séparés de ceux de l'adjudicataire du Pénitentiaire, des comptes exacts des affaires dudit établissement; des recettes et dépenses, ainsi qu'un registre de toutes les affaires du bureau des directeurs, et les profits et pertes provenant de chaque branche d'industrie exploitée dans la dite institution, et de tenir les livres toujours prêts pour leur examen, d'appeler l'attention dudit bureau ou du Gouverneur sur toute irrégularité qui pourrait exister dans l'administration des affaires dudit Pénitentiaire, ou sur tout objet relatif au dit Pénitentiaire qui concernerait les intérêts de l'Etat; et ledit commis recevra du Trésorier de l'Etat un salaire de douze cents piastres, payable trimestriellement sur le mandat du bureau de directeurs, ainsi que dix pour cent par an sur les bénéfices que l'Etat percevra de l'administration du dit Pénitentiaire. Bien entendu que la compensation dudit commis n'excédera jamais deux mille piastres par an. Bien entendu en outre, que les appartements maintenant occupés par le commis seront consacrés à l'usage du commis qui sera nommé en vertu des dispositions de la présente section.

SECT. 6me. *Il est de plus décrété, &c.* Que le Gouverneur nommera annuellement, de l'avis et du consentement du Sénat, un bureau de directeurs, composé de cinq membres, francs-tenanciers et citoyens de l'Etat, qui aura en tout temps accès près des prisonniers et partout l'établissement, et qui s'assemblera au moins une fois par mois, et qui aura plein pouvoir de surveiller ledit Pénitentiaire; ledit bureau de directeurs fera annuellement et au moins un mois avant l'assemblée de la Législature, au Gouverneur, un rapport exact de toutes les affaires dudit Pénitentiaire, qui sera soumis à la *Législature* dans les premiers dix jours de la session; et dans le cas où l'adjudicataire ou fermier faillirait à son contrat, le Gouverneur avec le concours des deux tiers des membres du bureau de directeurs, pourra reprendre la ferme dudit Pénitentiaire, ou suspendre ledit adjudicataire de ses fonctions pendant un temps limité.

SECT. 7me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que ledit bureau de directeurs aura le pouvoir de nommer tous les ans pour ledit Pénitentiaire un médecin, auquel il sera alloué un salaire de six cents piastres par an, et un aumonier auquel il sera alloué un salaire annuel de quatre cents piastres; lesdits salaires payables tous les trimestres auxdits médecin et aumonier, comme le salaire du commis, et ledit bureau de directeurs aura aussi le pouvoir de remplir les vacances qui pourraient arriver dans les susdits deux emplois de médecin et d'aumonier.

SECT. 8me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que les détenus du Pénitentiaire, condamnés à mort et dont la sentence a été commuée en un emprisonnement perpétuel ou en un laps de temps limité, seront enfermés à part et travailleront à part, d'après le système du Pénitentiaire Oriental de la Pennsylvanie, et ces changements seront faits sous la surveillance et la direction du bureau des directeurs.

SECT. 9me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que ledit adjudicataire s'obligera de faire installer sans retard les machines nécessaires à la fabrique d'étoffe à emballage de coton et de cordes de chanvres, et de faire également achever les préparatifs commencés pour la manufacture d'étoffes communes de coton et de laine; et afin de faciliter cet objet, le Gouverneur est autorisé de prêter audit adjudicataire une somme d'argent qui n'excèdera pas quinze mille piastres, à raison de six pour cent d'intérêt par an; ledit intérêt payable au Trésorier de l'Etat tous les six mois, et ledit capital, remboursable au bout de trois ans.

SECT. 10me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que ledit adjudicataire achètera de l'Etat tous les articles manufacturés et tous les matériaux qui pourront se trouver en sa possession lors du contrat, à des prix qui seront déterminés par deux estimateurs assermentés, l'un desquels sera nommé par le Gouverneur, et l'autre par l'adjudicataire, avec le pouvoir de nommer un sur-arbitre; que pour le prix des articles ainsi achetés, l'adjudicataire fournira son obligation payable à l'expiration du bail à ferme, à raison de six pour cent d'intérêt par an, payable tous les six mois, et qu'à l'expiration dudit bail, dans le cas où il ne serait pas renouvelé, l'Etat prendra au prix d'estimation tous les articles manufacturés et les matériaux qui se trouveront en la possession dudit adjudicataire lors de l'expiration dudit bail, et portera le montant de ces articles, etc., au crédit dudit adjudicataire, à valoir sur son obligation; qu'un inventaire estimatif sera également fait de toutes les machines et outils, pour lesquels ledit adjudicataire donnera un reçu et s'obligera d'en rendre d'autres d'un même état et d'une égale quantité à l'expiration du bail; ou de rendre les mêmes articles et de payer en argent la différence dans leur valeur causée par l'usage ou par des accidens, après s'être assuré de cette différence au moyen d'une estimation; et tels outils dont ledit adjudicataire pourrait se dispenser, seront vendus au profit de l'Etat.

SECT. 11me. *Il est de plus décrété, &c.;* Qu'afin de faciliter l'exécution des desseins mentionnés dans la neuvième section du présent acte, le trésorier est par le présent autorisé de payer, sur le mandat du Gouverneur, la somme de quinze mille piastres de tous fonds du Trésor non autrement affectés.

SECT. 12me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que pendant les deux premières années, ledit adjudicataire jouira de tous les profits dudit Pénitentiaire, et que pendant les années suivantes de son bail il paiera au trésorier de l'Etat telle partie des profits pour laquelle il aurait fait marché dans son contrat de bail.

SECT. 13me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que si à l'expiration de six mois après la passation dudit acte, le Gouverneur n'avait pu réussir à faire ledit contrat pour le bail à ferme du Pénitentiaire, de la manière qui lui semblerait la plus avantageuse, il sera autorisé d'employer, à raison d'un salaire annuel qui n'excèdera pas quinze cents piastres, une personne convenable qui aurait l'expérience de l'administration des Pénitentiaires conduits d'après le système du Pénitentiaire de Wethersfield dans le Connecticut, ou du Pénitentiaire du Kentucky; et il sera également autorisé de remettre ledit Pénitentiaire de la Louisiane aux soins de la dite personne.

SECT. 14me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que les devoirs du médecin et de l'aumonier seront prescrits par le Bureau des Directeurs, et seront remplis de manière à assurer des soins assidus à la santé et à l'instruction morale et religieuse des détenus.

SECT. 15me. *Il est de plus décrété, &c.;* Que le Gouverneur est requis, lors du contrat, de se guider d'après le système usité dans le Kentucky, et qu'il est autorisé de s'écarter des strictes exigences du présent acte s'il le croyait absolument nécessaire, excepté cependant cette partie du présent acte qui a égard aux officiers et au traitement des détenus.

(Signé) C. DERBIGNY, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 25 mars 1844.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

VOLÉ dans la nuit du 27 courant, chez M. George Win, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne, les objets suivans:
Deux Portraits de dames,
Deux Portraits d'hommes,
Quatre Bracelets, dont deux en cheveux,
Des Epinglettes,
Une paire de Boucles d'oreilles en or,
Un Dé en or, avec le nom marqué (A. C. C.) to G. W. Turner.
Une Ole en argent, et d'autres petits objets, tels que Boutons pour chemises et des petites Boucles d'oreilles.
Une récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à la personne qui délivrera les articles ci-dessus au Bureau de l'Abeille. Aucune question ne lui sera faite.
Nouvelle-Orléans, le 28 mars 1844. GEORGE WIN.
29 mars—3

A LOUER—Deux Maisons sur le chemin de Bayou, à environ 10 minutes des Remparts, composées chacune de quatre chambres, 2 cabinets, galerie, avec deux cuisines pavées, de 4 chambres, citernes, &c. Le tout sera loué à raison de $16 par mois.
Aussi, deux moitié de maison, en face celles ci-dessus, comprenant chacune 3 chambres, cabinets, citernes, &c. à louer pour $16 par mois.
29 mars W. E. & R. MURPHY, 166, Vieux Bassin.

ON demande quelques OUVRIERS acclimatés contre la fièvre jaune, pour travailler aux quais actuellement en construction à la Vera-Cruz. S'adresser au Consulat Mexicain, rue Royale, No. 167 entre Toulouse et St. Pierre.
29 mars—6

AVIS—M. MOLLOT, tant en son nom que comme administrateur judiciaire de la succession de son épouse décédée, en octobre dernier, a l'honneur de prévenir toutes personnes qui doivent à cette succession ou auxquelles il est dû par elle, de payer dans le plus bref délai et de présenter toutes réclamations, s'il y en a, entre les mains de M. Jules Florat son neveu qu'il a chargé de sa procuration à cet effet, comme aux biens de cette succession, ainsi de tout ce qui a rapport à son ancienne maison de commerce connue sous la raison de MOLLOT—COCHRAN.
M. J. FLORAT, rue Chartres, 54.
29 mars—3

TALAMON FRERES, rue Conti, No. 42, offrent à vendre en débarquement du navire Edmond Perkins, venant du Havre,
3 millions capsules F. I. par boites de 250.
21 grosses houppes à poudrer, en boites.
Rubans gros grain façonnés pour chapeaux.
Rubans gros de Naples noir et couleur, uni.
100 douzaines gants de fil d'Ecosse.
200 do peignes, corne, buffle, écaille.
3 caisses crême de perse de Monpelas
3 do chapeaux de paille d'Italie pour dames.
3 do fusils à deux coups.
200 douzaines bretelles blanches en tricot.
100 do do riches assorties. 29 mars—

DETENU à la geole de la paroisse St. Jean Baptiste un nègre nommé RANDOLPH se disant appartenir à M. W. Tompson, à 6 milles au dessous de la Nouvelle Orléans. Ce nègre est marron depuis 7 ou 8 mois. A. LUMINAIS, Shérif
29 mars
Aussi:—Le nègre nommé SAM, disant appartenir à M. Davenport, du bayou Manchac. Ce nègre ne parle qu'anglais, est fort, robuste et très noir.
Les propriétaires de ces nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jn. Baptiste, 20 mars 1844.
29 mars A. LUMINAIS, shérif

ARTICLES divers—A vendre par Fosdick & Bro.—100 barils pois, 300 boites thés Hyson, Young Hyson, old Hyson, Souchong, Pouchong, poudre à canon, 175 barriques cedre doux et par de N York, 20 de aile à la crême d'Albany, 10 1/2 pipes eau-de-vie A. Seignette de preuve, 100 caisses savon, No 1, 300 de chandelles de blanc de baleine; 50 horloges en bois; 250 rames papier à lettres et d'écolier, Ames, Goodwin, Fosters, 10 barils vernis copal, 10 pipes genièvre de Hollande, 40 caisses champagne, 10 caisses de couleurs assorties, 40 do vert de gris, 4 do bottes et souliers pour hommes et femmes, 10 ballots indiennes imprimées, 1 caisse de soies, 2 do de poulies de navire.
FOSDICK & BROTHER.

BILLETS de Kentucky—$1000 en billets du Kentucky, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 95, Tchoupitoulas.

TOILE et corde d'emballage—50 pièces et colis, manufacture du Missouri, à vendre par
29 mars G & R BUCHANAN & Co. 95, Tchoupitoulas

INDIGO—A vendre par G & R BUCHANAN & Co,
29 m 95, Tchoupitoulas

EAU de Vie de Cognac, ayant droit au drawback—20 futailles Eau de vie de preuve, de Castillon, à vendre Eau de vie de Champagne, à vendre par
29 m EDOUARD LARRONDE, 85 St. Louis

VINAIGRE de vin blanc—100 barils qualité supérieure, à vendre par EDOUARD LARRONDE, 85 St. Louis

BOUTEILLES vides de Bordeaux—60 paniers de 100 bouteilles chaque, à vendre par EDOUARD LARRONDE, 85 St Louis

VINS rouges et blancs, ayant droit au drawback.—50 barriques Vin rouge,—30 barils Sauterne,—300 caisses St. Julien, Margaux et Sauterne.—Liqueurs assorties, Anisette, Curaçao, Absynthe.—Bouchons et Pâtes d'Italie, à vendre par EDOUARD LARRONDE, 85 St. Louis

COTON à Ravens Duck—60 balles à vendre par
29 m FIELD & Co 30 Vieille Levée

HUILE de blanc de baleine—2000 galons d'hiver et de printemps, blanchie et à bon marché, à vendre par
29 m FIELD & Co. 30 Vieille Levée

CHANDELLES de blanc de baleine—200 caisses New Bedford et Nantucket, petites et grandes, à vendre par
29 m FIELD & Co. 30 Vieille Levée

COULEURS vertes—200 barillets, impériales et qualité supérieure, à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée

VERRES à vitres—1500 caisses à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée

ESSENCES pures—60 barils de preuve, à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée

ALUN—40 barils à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée

POTEE—10 barils à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée

INDIGO de Manille, 4 caisses, à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée

COULEURS noires—150 caisses à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée

CLOUS DE GIROFLE à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée

COFFRES-FORTS à l'épreuve du feu.—Le soussigné, a en magasin un assortiment complet de "Book Safes" perfectionnés, de Rich, dits Salamandre, convenables pour les bijoutiers, les notaires, cours, compagnies d'assurance, marchands, etc. etc.
Les personnes qui désirent s'en procurer, peuvent avoir une haute preuve de la supériorité de cet article par les témoignages que le soussigné peut leur mettre sous les yeux, de plus de cinquante maisons ou individus de cette ville ou de la campagne, qui ont fait usage de ces coffres.
29 mars ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

OMBRELLES et Parasols—Un bon assortiment d'Ombrelles de soie et de gingham, de 26 à 30 pouces, et 2 caisses parasols Manteau, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

SAVON et Chandelles—100 caisses Savon No. 1,—20 demi-caisses Savon de fantaisie,—50 caisses Chandelles de suif moulées, marque Wm Jakson, à vendre par
29 m ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

CHAPEAUX de feuilles de palmiers—40 caisses fins et communs, à vendre par
29 mars ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

DROGUERIES—600 livres sels vert; 300 de gomme Sénégal, toute blanche; 40 de camomille anglaise, nouvelle; 200 de houblon, nouvelle récolte; 10 barils sel d'Epsom; 10 de salpêtre; 4 de potasse; 4 boucauts potasse de Russie; 2 do sel de Soude; 100 livres badianne; 80 do hysop m.n.d.; 100 de Fenouille doux, très beau, nouvellement reçu et à vendre par P. CUSACHS,
29 m Encoignure Condé et St. Philippe

ESPINOSSILE, très belle, reçu et à vendre par P. CUSACHS,
29 m Encoignure Condé et St. Philippe

VANILLE, 1re qualité, à vendre par P. CUSACHS,
29 m Encoignure Condé et St. Philippe

FARINE—146 barils, superfine, en débarquement du steamboat J. M. White, à vendre par MERLE, SEYLLE & Co,
29 m 19 Vieille Levée

GRAISSE—2000 barillets, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
29 ms 24, Poydras.

FARINE—2000 barils, marque de boulanger, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
29 m 24 Poydras

POISSONS—10 fréquins, 10 demi barils saumon et 150 caisses morue, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
29 m 24 Poydras

Seines! Seines! Seines!
UN bel assortiment de seines à pêcher, de toutes dimensions, parfaitement confectionnées, éperviers et trémaille, à vendre par TALAMON FRERES,
29 mars 42, Conti

PORC—2.6 barils mess, prime, P. O. et M. O., à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
29 m 93, Tchoupitoulas

BACON—40 barils jambons, plats côtés et épaules, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
29 m 93, Tchoupitoulas

CORDE D'EMBALLAGE—100 ballots à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
29 m 93 Tchoupitoulas

SUIF—Quelques barils, qualité supérieure, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
29 m 93 Tchoupitoulas

BŒUF—Prime et M. O. à l'inspection, vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
29 m 93, Tchoupitoulas

GRAISSE—200 barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
29 m 93, Tchoupitoulas

TETES DE PORC—14 barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
29 m 93 Tchoupitoulas

Mme. DUBALEN prévient les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle vient de recevoir des chapeaux et capotes d'été, qu'elle en fera l'ouverture samedi prochain, 30 du courant.
29 mars—4t

MYSTERES DE PARIS.
CET ouvrage sera complet en huit livraisons. Les sept premières livraisons sont présentement en vente à la librairie de
29m J. S. STEEL, 14, Camp

ARTICLES DIVERS.
PRICE & FROST offrent à vendre:—400 barils porc mess, prime et P. O. 60 do. extra-maigre, 200 do. bœuf prime, 150 do. do. 2/2 barillets graisse leaf, 100 barils jambons, plats-côtés et épaules, 15 do. bœuf séché; 250 rames de papier à envelopper; 50 caisses chandelles blanc de baleine, 130 do. savon, No. 1, 100 barils farine du moulin St. Clair, 100 barillets beurre, 4 do. langues de bœuf enfumées. 29 m

CAFE de la Havane—773 sacs première qualité, en débarquement du navire Emmanuel, à vendre par
29 m JOS. FRATS, 27 Toulouse.

CIGARES de la Havane—50,000 Regalias et Canones de la célèbre marque Palma, en débarquement du brick Emprerario, à vendre par JOS. FRATS, 27, Toulouse.

TRAITES sur la Havane, à quelques jours de vue, à vendre par JOS. FRATS, 27, Toulouse.

BOTTES, Souliers et Brodequins—Un assortiment général, constamment en main et à vendre par FROST & Co, 16, Magasins

COFFRES FORTS à l'épreuve du feu, de grandeur moyenne et à vendre par FROST & Co, 16, Magasins

PAPIER à envelopper—500 rames, grand et moyen format, à vendre par FROST & Co, 16 Magasins

CHAPEAUX—Un grand assortiment de chapeaux de castor, soie, laine, [illegible] larges bords, et de forme [illegible] à vendre par FROST & Co, 16, Magasins

CAFE DE LA HAVANE—[illegible] à vendre par [illegible]

EAUX FORTES, Carabines et Pistolets, [illegible] à vendre par W. A. RYAN, 46 Chartres

FOURNITURES de Confiseur—[illegible] à vendre par W. A. RYAN, 46 Chartres

OUTILS pour charpentiers—Moulures, ciseaux, [illegible] à vendre par W. A. RYAN, 46 Chartres

LE soussigné prévient le public qu'il ne paiera aucune dette contractée par Madame Contat.
28 mars—3 L. CONTAT.

COMMIS DEMANDE—Les soussignés ont besoin d'un jeune homme de 14 à 15 ans, parlant les deux langues, parfaitement recommandé et ayant sa famille ici; à ces conditions il est tenu de se présenter.
28 m LOREILHE & Co. enc. Royale et Douane

A LOUER—Une très belle Maison en briques à deux étages, encoignure Champs Elysées et Bons Enfans, avec une galerie en fer donnant sur les deux rues, l'étage supérieur est de très bon goût. S'adresser pour plus amples renseignemens, à R. D. BLOSSMAN & Co,
28 mars 80, Bienville.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Ashland, du Havre,
75 caisses absynthe, marque Terrée et Lecoultre, première qualité.
12 do kirsch, même marque, 1re qualité.
25 do absynthe, marque Berthoud fils, 1re qualité.
2 tonneaux fromage de Gruyère, chez J. N. CURIEN,
28 mars—6 73 rue Condé

FARINE—600 barils superfine, moulin St. Clair,
2 7 " " Stephen Gardner,
300 " " Chouteau Water.
En débarquement du steamboat Alex. Scott, à vendre par MERLE, SEYLLE & Co.
28 mars 46, Vieille Levée

CUIR à semelles et à harnais, reçu des Opelousas et à vendre chez
28 m F. PERRET, 50 Toulouse.

CORDE et Ficelle d'emballage—1000 ballots et 1000 colis cordes et 200 rouleaux ficelle, &c. à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
28 mars 24, Poydras.

JAMBONS au sucre, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
28 mars 24, Poydras.

WHISKEY—15 barriques à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
28 mars 24 Poydras.

CUIRS pour selles—1000, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
28 m 24, Poydras

CIRE—3 barils, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
28 mars 24, Poydras.

EAU de Blue Lick—100 barils, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
28 mars 24, Poydras.

PORC—500 barils, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
28 mars 24, Poydras.

BŒUF—40 barils, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
28 mars 24 Poydras.

RIZ—100 tierçons, première qualité, à vendre par WOOD & SIMMONS,
28 mars 60, Magasins.

CAFE de Java—114 sacs vieux gouvernement, à vendre par WOOD & SIMMONS,
28 mars 60 Magasins.

INDIGO de Manille—2 caisses, à vendre par WOOD & SIMMONS,
28 mars 60, Magasins.

CHANDELLES—61 caisses Chandelles de blanc de baleine, en débarquement du navire Vespasien, à vendre par WM. FROST & Co,
28 mars 28, Vieille Levée.

CHAPEAUX—6 caisses chapeaux Turpentin, en débarquement du navire Vespasien, à vendre par WM. FROST & Co.,
28 mars 28, Vieille Levée.

EAU de Blue Lick—90 barils reçus par les steamers E Kirkman, Diadem et Paul Jones, à vendre par JAS. M. SHAW, pharmacien,
28 mars Encoig. Verandah.

FARINE—200 barils des moulins de St. Louis, 1000 barils de ceux de Cincinnati, 2000 barils des meilleures terres de l'Indiana. En magasin et à vendre par DITTRICH & Co
28 mars 141 Magasins

INDIGO pour la cotonnade—10 surons de première qualité, nouvellement reçu, à vendre par P. CUSACHS,
28 m Encoignure Condé et St. Philippe

BEURRE—10 fréquins de Goshen en débarquement de la barque Guyandotte, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins

THE frais—1000 boites Impérial, poudre à canon, Young Hyson, Pouchong et Souchong, de qualités diverses, à vendre par ROBERTS & HALL,
28 mars 75, Magasins

ŒUFS—9 barils de 30 douzaines chaque, en débarquement du steamboat Alex Scott, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
28 mars

TABAC à chiquer et à fumer en barils et boites, à vendre par ROBERTS & HALL,
28 mars 75, Magasins

CAFE—100 sacs de Java vieux gouvernement, 150 do. Rio doré, à vendre par ROBERTS & HALL,
28 mars 75, Magasins

BOTTES, souliers et habillemens—119 caisses bottes et brodequins, 14 do. indiennes imprimées, 4 do drill bleu imprimé, 5 do mélanges assortis, 26 de chemises Hamilton, en débarquement du navire Vespasien et à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier
28 mars

SAVON Wm Bester—200 caisses No. 1, en débarquement du Vespasien, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier
28 mars

HUILE et chandelles de blanc de baleine—6 tierçons huile blanchie d'hiver et 100 caisses chandelles en débarquement du Vespasien et à vendre par
28 mars TUFTS & HOBART, 29 Gravier

CORDES de Manille—700 ballots, dimensions assorties, en débarquement du Vespasien, et à vendre par
28 mars TUFTS & HOBART, 29 Gravier

MORUE—300 caisses en débarquement du Vespasien, à vendre par TUFTS & HOBART, 29, Gravier

ALOSE—100 caisses No. 1, pour clore une consignation, à vendre par TUFTS & HOBART,
28 mars 29, Gravier

WHISKEY—200 barils rectifié, en débarquement et à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.,
28 mars 49, Tchoupitoulas

PORC mess—120 barils à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.
28 m 49, Tchoupitoulas

GRAISSE—[illegible] barillets et [illegible] barils de choix, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.,
28 mars 49 Tchoupitoulas

BŒUF pour ménage—150 demi-barils bœuf mess en magasin et à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.,
28 mars 49, Tchoupitoulas

PLATS-COTES, Jambons et Epaules—75 barils en débarquement à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.,
28 m 49, Tchoupitoulas

BŒUF pour ménage—200 demi-barils mess, reçus nouvellement et à vendre par CLYMER & THOMPSON,
28 mars 49, Tchoupitoulas

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
Nlle Orléans, 25 mars 1844.
UNE élection de treize directeurs pour l'année suivante aura lieu au bureau de cette compagnie, rue Gravier, 79, lundi, cinquième jour d'avril, à 5 heures P. M. Les actionnaires sont invités à se trouver au même lieu et à la même heure, samedi, 30 du courant.
Par ordre du comité.
26 m—7 HENRY O'AMES, secrétaire.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 24 mars 1844
UNE assemblée des Actionnaires de cette Banque aura lieu à la maison de Banque, lundi 15 avril prochain, à 10 heures A. M., pour délibérer sur l'acte ou les actes qu'a adoptés la Législature relativement à la Banque, et sur les affaires de la corporation en général.
Par ordre du Bureau.
25 mars—10 FREDERIC FREY, caissier.

HUILE et chandelles de blanc de baleine, huile blanchie d'hiver, et d'été, claire et pure, chandelles New Bedford assorties, à vendre par J. W. STANTON & Co
25 mars enc. Magasins et Lafayette

CAFE de Rio et Java—1000 sacs Rio en sacs de toile double, et Java vieux, à vendre par J. W. STANTON & Co.
25 mars encoignure Magasins et Lafayette

BEURRE et fromage de Goshen—10 barils beurre et fromage forme ananas, en bon état et à vendre par J. W. STANTON & Co.
25 mars encoignure Magasins et Lafayette

CLOUS—500 barils de Philadelphie, en magasin et à vendre par TOBY & BOGERT,
25 mars 7 Camp

PORC—100 barils mess et 25 do. non encore débarqué, à vendre par WORSLEY & FOREMAN,
25 mars 75, Tchoupitoulas

HUILE de blanc de baleine—8000 gallons, blanchie et d'yver Tail & Spring, en barils et tierçons, à vendre par FIELD & Co,
25 mars 30, V.-Levée.

CHANDELLES de blanc de baleine—New Bedford et autres marques en grandes et petites caisses, à vendre par FIELD & Co,
25 mars 30 Vieille Levée

ABSYNTHE suisse—50 caisses naturelle, à vendre par
25 mars FIELD & Co. 30 Vieille Levée

VIN clairet très vieux—10 barriques à vendre par
25 mars FIELD & Co, 30, Vieille Levée

CHAPEAUX de soie—150 caisses dernière mode de Paris, à vendre par FIELD & Co.,
25 mars 30, Vieille Levée

RAISINS de Malaga—1000 caisses et 1000 tambours figues de Smyrne à vendre par
25 m FIELD & Co, 30, Vieille Levée

ALUN et Sels d'Epsom—100 barils à vendre par
25 m FIELD & Co, 30, Vieille Levée

VERRERIE pour pharmaciens—40 caisses à vendre par
25 m FIELD & Co, 30, Vieille Levée

SAVON—30 caisses à vendre par
25 m FIELD & Co, Vieille Levée

CORDE—120 rouleaux à vendre par
22 fev G. & R. BUCHANAN, 95 Tchoupitoulas

AVIS DE DENTISTE.
D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette assistance, pouvoir opérer les patiens sans délai.
Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instans, et il détruit [illegible] le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. Le public, cependant, pourrait être induit à croire que ce remède est celui connu comme une "panacée universelle", mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.
Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les sceptiques peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:

Rev. W. A. Scott,	Dr. W. H. Tagardon,
J. W. Stanton,	L. E. Generally,
C. P. Young,	C. W. Tobin,
E. Morton Quirk,	W. H. Wheaton,
H. Williams,	W. O. Lotham,
Mr. Whitney,	Capt. Taylor, Balize,
H. Page,	E. Morehead,

Wm. Siégerson.
En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on évite la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ou qui devrait être tout à fait inutile.
11 fev—1an

ARTICLES divers—1000 caisses chandelles blanc de baleine, 800 galons huile de blanc de baleine d'hyver, 151 caisses savon jaune et brun, 20 tins conserves assorties, 10 do moutarde de Londres, 10 barriques porter de Londres en bouteilles et demi bouteilles, 30 de ocre pour plâtrer, 127 barils graisse; 30 demi-barils langues de cochon, à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
7 mars 93, Tchoupitoulas

AVIS AUX AMATEURS DE PECHE.
SEINES de toutes dimensions à petite maille, parfaitement confectionnées, éperviers et trémails en débarquement et à vendre par TALAMON FRERES,
6 mars 42, Conti

SAVON—180 caisses de Cincinnati, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
16 m 93 Tchoupitoulas

THE—100 caisses, à vendre par
8 mars NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

SUIF—10 barils suif en magasin et à vendre par GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co,
95, Tchoupitoulas

REÇU par le navire Columbine et à vendre par le soussigné—200 boites sardines à l'huile.
6 mars AUGUSTE MOLIER, rue St. Louis No. 90

CIGARES de la Havane—50,000 Regalias et Canones des marques célèbres Woodville, Norma et Diana à vendre par [illegible]

[illegible] F. PEPIN, avocat, Rue Royale No. 76

SUPERBES marchandises arrivées par le Genessee.—WEST & OLIVER, 36 Chartres, branche de la maison 130, Pearl street, New York, ont reçu et offrent à vendre, un assortiment choisi de marchandises consistant en: 78 pièces riches balzorines écossaises, 26 de barèges moirés; 15 de satin noir rayé, 1 caisse balzorine Fantaisie, 1 de guédis rayé, 1 de balzorine [illegible], 1 de gaudil de mousseline, 1 à raie, 20 pièces linons de couleur; 24 douzaines gants dames, oranges, 24 douzaines de pour hommes, noirs et couleur, 20 boites rubans fantaisie pour chapeaux, 23 de écossais, 18 de de larges, 19 de de blanc à dessins pour garniture de chapeaux, rubans taffetas qualités et largeurs diverses, taffetas et galons noirs, 100 pièces dentelles noires et blanches à la cardinal, quelques caisses éventails chinois, collerettes et chemisettes, collerettes Dimity, 60 boites ruchettes, satin bombesin noir; rubans satin à raie ombré et glacé de différentes largeurs et divers genres, mouchoirs Spittlefield, Cora et Pongy, de batiste, ornements et unis, ainsi qu'un assortiment de coteries de fantaisie reçues par les derniers arrivages, qu'elle offrent à vendre en gros seulement. WEST & OLIVER,
27 m 36 Chartres

HABILLEMENTS D'ETE—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un assortiment complet d'habillements d'été très soignés, tels que: Paletots et redingotes mérinos; habits habillés et à la française en mérinos; pantalons de mérinos; pantalons de satin léger noir et de couleur; pantalons coutil fil quadrillé et des dessins les plus nouveaux; gilets piqué blanc, chamois et de couleur; gilets de poil de chèvre et soie; paletots secs en coutil; habits de coutils variés; blouses de tous âges; habillements d'enfants et de cadets variés; cravattes de soie légère, quadrillées et dessins nouveaux; chemises toile et devants en toile; caleçons de toile et coton blanc; gants de fil d'Ecosse; gants de soie noirs et de couleur; foulards Corah et Bandanas; chaussettes fil et coton blanc et écru; chemises et caleçons de soie, coton tricoté et laine mérinos; bretelles de soie, de gomme élastique et coton blanc, à vendre à bon marché pour du comptant par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

LISTADOS—100 pièces listados numéros assortis, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
26 m 36 Chartres

MERINOS—10 pièces mérinos français, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
26 m 36 Chartres

COUTILS double largeur—20 pièces coutils fleurs double largeur, très avantageux pour confections d'été, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

CAFE de la Havane, prime vert, à vendre par
26 m B. VALLS, 26, Commune

TABAC de la Havane—100 balles à vendre par
26 mars B. VALLS, 26, Commune

RUM de la Nouvelle Angleterre, à vendre par
26 m B. VALLS, 26, Commune

EAU DE FLEUR D'ORANGE, à vendre par
26 mars B. VALLS, 26 Commune

AMANDES écossées—douces et amères, à vendre par
26 mars B. VALLS, 26, Commune

CIGARES de la Havane, de toutes qualités, à vendre par
26 mars B. VALLS, 26 Commune

CONFITURES de la Havane, à vendre par
26 mars B. VALLS, 26 Commune

GENIEVRE de Hollande—6 pipes, à vendre par
26 mars B. VALLS, 26 Commune

MAIRIE DE LA Nlle. ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. TROIS.
Séance du 16 mars 1844.
RESOLU que le Maire soit requis de faire annoncer dans le journal officiel de cette Municipalité, que les personnes suivantes ont été nommées par ce Conseil, pour conduire les élections qui doivent avoir lieu le 1er lundi du mois prochain, savoir:
Premier district—Au café situé encoignure Levée et Champs Elysées—Fergus Gardère et S. Guinault, inspecteurs, et F. Conrotte, secrétaire.
Second district—Au café Franklin, chez Mme Caldwell, encoignure Victoire et Champs Elysées—J. Warner et E. Aimé Ouillet, inspecteurs, et Lange Crass, junior, secrétaire.
Troisième district—Au café du Free Port, chez M. Jenkins—J. B. F. Giquel et J. B. Massicot, inspecteurs, et P. Rivière, junior, secrétaire.
Quatrième district—Au café du Rappel, tenu par M. Cardillac, encoignure Tonti et chemin du Bayou—Edmond Chaillet et B. Audier, inspecteurs, et P. B. Umanova, secrétaire.
Résolu que si quelques unes des personnes ci-dessus mentionnées, refusent de servir, le Maire est par le présent autorisé à les faire remplacer.
(Signé) A. VIAVANT, Recorder.
Approuvé le 19 mars 1844 WM. FREERET, Maire.
Pour copie conforme, H. BIER, secrétaire.

CONFORMEMENT aux résolutions ci-dessus, avis est par le présent donné, qu'une élection de Maire de la ville de la Nouvelle Orléans, de Recorder et de Membres du Conseil de la Municipalité No. Trois, et de Membres du Conseil-Général de la ville de la Nouvelle Orléans, aura lieu dans la dite Municipalité, le 1er lundi du mois d'avril prochain depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, au lieu ci-dessus mentionné, sous la surveillance des personnes mentionnées plus haut.
WM. FREERET, Maire.
Nouvelle Orléans, le 20 mars 1844.
22 mars—

TRAITES sur la Havane, à 8 jours de vue, à vendre par
27 mars JOSEPH FRATS, 27, Toulouse

CAFE de la Havane en vert, en magasin et à vendre par MERLE, SEYLLE & Co. 45, Vieille Levée

EAU-DE-VIE de Cognac [illegible] preuve. J. J. Dupuy et [illegible] à vendre par E. ROCHEREAU & Co. 151, Royale

COGNAC champagne, marque P. Godard à vendre par
26 mars E. ROCHEREAU & Co. 151, Royale

FARINE des moulins de St. Louis.—206 barils, en chargement de l'Eclipse, marques favorites des boulangers, à vendre par
21 ms DITTRICH & Co, 141 Magasins

LINONS—Un assortiment de linon d'[illegible], reçu nouvellement, en magasin et à vendre par
21 ms WM. PREHN & Co, 26 Douane

JACONAS imprimés—Quelques caisses de jaconas anglais, belle qualité, à vendre par
21 ms WM. PREHN & Co. 26 Douane

DRILLS en Fil.—Quelques caisses 3/4 écrus, qualité supérieure, nouvellement reçus, à vendre par
21 mars WM. PREHN & Co, 26, Douane

COTON en bobines—Un assortiment coton à coudre, de Hawortherpool, reçu tout récemment et à vendre par
21 mars WM PREHN & Co. 26, Douane

COTON d'Orrell, en bobines—Un assortiment de coton, blanc, en bobines et en pelotes [illegible] et à vendre par
21 mars WM. PREHN & Co. 26, Douane

COUTIL fil—Un assortiment de cet article, blanc et 3/4, qualité supérieure, reçu récemment et à vendre par
21 mars WM. PREHN & Co. 26, Douane

TOILES D'IRLANDE.—Les soussignés offrent à vendre par colis un assortiment complet, consistant en: pièces et demi pièces 4/4, de très bas prix à extra fine; diapres et damassés en pièces, 6, 7, et 8; 10/4, drap damassé, 6, 8 et 10/4, toile de couleur, pour pantalon 3/4 et 4/4; drills de couleur, 3/4, Hollande écrue, Bretagne blanc, 3/4, serviettes damassées, 3/4, &c. &c.
9 mars WM. PREHN & Co. 26 Douane

CHANGEMENT DE DOMICILE.
JORDY & BRASIER ont transporté leur domicile No. 10 rue Conti.
21 ms

A VENDRE par le soussigné—Vieux cognac 1825, de Vin rouge, en barriques, Margaux, Médoc et Léoville, Anisette superfine, le Champion, Vins fin, en caisses.
21 mars G. M. LUCAS, 30, Bienville

A VENDRE par le soussigné; Peaux de veau vernies, de Nyce & Co. Peaux de veau cirées.
21 mars G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné: Véritables mouchoirs de Madras, nouveaux dessins, Véritables mouchoirs des Indes. Parapluie en soie noire, 30 et 28 pouces, Gros de Suisse noir.
21 mars G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

ARTICLES divers—1000 galons huile de blanc de baleine; 900 caisses chandelles do; 150 do savon jaune; 120 barillets lard leaf; 50 barils beurre; 4 ballots corde d'emballage; 30 caisses cornichons assortis; 20 do moutarde de Londres; 10 barriques bière brune; 40 boucauts tierçons bourre à plâtrer, à vendre par
21 ms LINDLEY & RUSSELL, 93 Tchoupitoulas

NOUVELLEMENT reçu:—12 caisses chandelles de l'Etoile, Lauge patentées; 13 demi-caisses de do; 10 caisses chandelles de suif; 6 de savon No. 1; à vendre par
21 ms DITTRICH & Co, 141 Magasins

BRODEQUINS, bottes et souliers—50 caisses nouvellement débarquées du navire Deucalion, et à vendre par
21 ms FROST & Co, 16 Magasins

BALZORINE CAMELEON.
LES soussignés viennent de recevoir une caisse de ce bel article pour robes, de dessins nouveaux, qu'ils offrent à vendre à très bas prix. Les Dames sont respectueusement invitées à venir voir cet assortiment.
MONOD & DAVOCK, 46, rue Condé,
9 mars Entre Dumaine et St. Philippe.

TOILE et Corde d'emballage de différentes marques, en quantités au gré des acheteurs constamment en main et à vendre par WORSLEY & FORMAN,
20 janv 75, Tchoupitoulas

CHAPEAUX de feuille de Palmier—50 caisses bonne qualité et à bas prix, à vendre par
21 ms FROST & Co., 16 Magasins

BŒUF—75 barils prime et 15 demi barils mess pour ménage, à vendre par H. McKINNELL & Co,
21 m 34 Poydras

TRAITES à vue sur la Havane, à vendre par
21 m MERLE, SEYLLE & Co. 45, Vieille Levée

CAFE de la Havane—66 sacs gros vert, 1re qualité, en débarquement du brick Chattahoochee et à vendre par
20 m L. CANTIN, 43 Gravier

SUCRE de la Havane—20 caisses blanc et supérieur, à vendre par L. CANTIN,
20 m 43 Gravier

SUCRE raffiné de Boston—400 boucauts et caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
20 m 40 Gravier

ARTICLES DIVERS, à vendre par les soussignés: 1,400 barillets clous de Boston; 200 paquets thés divers; 20,000 sacs de pitre; 1,500 caisses chandelles et savon; 4 barils et demi do et deux barillets maquereaux Nos. 1, 2 et 3; 30 caisses morue fraiche; 1000 do raisins; 600 tambours figues; 90 barils groseille du Zante; 100 de riz; 6 barils couperose; 100 de huile de blanc de baleine; 200 caisses chocolat et amidon; 12 pipes genièvre.
NORCROSS & FOSDICK

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART—Un excellent Piano droit de Ignace Pleyel & Co., choisi à Paris chez le fabricant par un artiste. Cet instrument est très supérieur et se vendra très bon marché pour du comptant en raison du prochain départ pour France du propriétaire. S'adresser de suite à LOREILHE & Co
20 m Encoignure Royale et Douane.

SALERATUS—20 barils en débarquement du Neptune, à vendre par WM. FROST & Co
20 mars 28, Vieille Levée.

FARINE de ménage—Les soussignés ont toujours en mains des farines pour ménage, des meilleures marques. NEVILLE & Co.
20 mars 186, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils du moulin Eagle, de St. Louis.
200 " Washington, do
250 " Page, do
200 " Gayle & Gardener, Ill.
200 " diverses marques.
A vendre par NEVILLE & Co
20 mars 186, Tchoupitoulas

ESSENCE de Thérébentine—60 barils, à vendre par
18 m NEVILLE & Co, 186 Tchoupitoulas

FARINES—450 barils, marque bien connue de moulin Eagle, de St. Louis, 100 de do Quincy, Ill, 460 de Washington de St. Louis, 200 de do Page, St. Louis, 160 de Hall, Mo., 100 de de Inde., 300 de différentes marques à vendre par NEVILLE & Co,
18 m 186 Tchoupitoulas

PLATS COTES, Epaules et Jamb. de Cincinnati, à vendre par WORSLEY & FORMAN,
13 m 75 Tchoupitoulas

SUIF—10 barils, à vendre par
13 m WORSLEY & FORMAN, 75 Tchoupitoulas

LARD—675 barils, bonne qualité, à vendre par
13 m WORSLEY & FORMAN, 75 Tchoupitoulas

MARCHANDISES POUR FAMILLE.
30 BALLES toile écrue 4/4 Roseville, 10-4e Portsmouth, 17 do étoffe rayé de Hamilton, 5 de cotonnade, 5 de drills, 3 de Methon, 5 de indiennes à la mode, à vendre par
29 m WM. FROST & Co, 28 Vieille Levée

AVIS.
ON a besoin de quelques ouvriers pour terminer le môle de Vera-Cruz. S'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
22 ms 74, rue de la Levée.

MOUSSELINES, nouveau genre—Les soussignés ont [illegible] à vendre un assortiment de mousselines unies et de fantaisie, convenables pour la vente de printemps.
12 mars—8 BARBER, FRERES & Co. 19, St. Charles

BONNETERIE—Excellent assortiment de bas, à vendre par BARBER, Frères & Co. 19, St. Charles

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

VENDREDI 29 MARS 1844.
GRAND CONCERT EXTRAORDINAIRE.
Par le célèbre Violon
MR. VIEUXTEMPS
Avant son départ pour le Mobile.
PREMIERE PARTIE.
1o. Ouverture à grand orchestre des Diamans de la Couronne, d'Auber.
2o. Grand Concerto en trois parties, composé et exécuté par Mr. VIEUXTEMPS.
3o. Air du second acte de la Pie Voleuse, chanté par M. Bessuc.
4o. Grandes variations sur un thême de la Norma, composées et exécutées sur la 4me corde pour la première fois par M. VIEUXTEMPS.
DEUXIEME PARTIE.
4o. Ouverture de Robin des Bois, par l'orchestre.
5o. Souvenirs de Moscou, fantaisies sur des thêmes Russes, composées et exécutées par M. VIEUXTEMPS.
6o. Valse de Strauss, exécutée par l'orchestre.
7o. Fantaisie sur le Hautbois, exécutée par M. Fourmestraux.
8o. Le Tremolo, composé par Bériot, exécuté par M. VIEUXTEMPS.
On commencera à 7 heures et demie.

THEATRE St. CHARLES.
EXTRAORDINAIRE.
Samedi, 30 Mars 1844,
Grande représentation en deux parties.
PREMIERE PARTIE.
Concert de M. O. KNOOP, assisté de la Signora De GONI et de M. BAUER.
SECONDE PARTIE.
Grande Exhibition de Magie naturelle, par Herr Alexander.

A LA DEMANDE DU PUBLIC.
Seulement pour trois jours encore.
Vendredi, Samedi et Dimanche,
GRAND DIORAMA ET AUTOMATES EXTRAORDINAIRES D'HANNINGTON.
LESQUELS ont été exposés à la curiosité publique dans le City Saloon de New York, et, en 1839, dans la salle de bal d'Orléans, de cette ville: aussi l'INCENDIE DE MOSCOU. Toujours à la belle salle, encoignure Camp et Poydras, vis à vis le Théâtre Américain, et pour cette semaine seulement.
Prix d'entrée,—50 cents—Moitié pour les enfans: heure d'entrée, 7 heures précises.
On trouvera des places pendant ce jour de 10 à 4 heures. 29 mars.

AMPHITEATRE DAUPHINE.
M. W. DAY, célèbre voltigeur, M. W. MULLIGAN, phénomène vivant et M. CHESNUT, célèbre chanteur Ethiopien, viennent d'être engagés, à la demande du public, pour une semaine. Le Danseur Jenny, et M. LETORT et MASTER WALKER AYMAR, continueront à étonner le public par la hardiesse et la beauté de leurs tours.
Les directeurs de cet établissement voulant mériter de plus en plus les suffrages du public, ne négligeront rien, pour s'en rendre dignes.
Ils continueront à donner des représentations tous les jours.
16 mars M. STICKNEY, Manager

BAL DES CELIBATAIRES,
Mardi, 9 Avril 1844, à la Salle de Bal St.-Louis
LES souscripteurs à ce bal sont invités à venir prendre leurs billets au bureau, rue St. Louis, et à verser le montant de leurs souscriptions au trésorier, encoignure Douane et Exchange Place.
Le comité d'initiation est invité à se réunir ce soir à 7 heures et samedi soir, 30 du courant. 26 mars

BALS DE SOCIETE
A LA SALLE DE L'ARSENAL WASHINGTON.
Comme quelques-uns des souscripteurs à un Bal donné au Bénéfice de M. Devoti, n'ont pas pu y intervenir, à cause du mauvais temps, on donnera Samedi prochain le 30 courant un
UN GRAND BAL PARÉ,
à tous les souscripteurs et les dames invitées seront admis avec les cartes distribuées pour le bal susdit.
29 m—1 G. CALLATERRA, Sec.

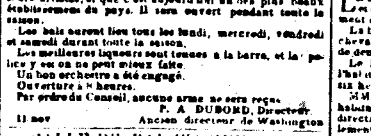

SALLE DE BAL D'ORLEANS,
Rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.
LE Directeur informe le public que la salle a été entièrement réparée et splendidement décorée par les meilleurs artistes, ce qui lui est assuré un des plus beaux établissements du pays. Il sera ouvert pendant toute la saison.
Les bals auront lieu tous les lundi, mercredi, vendredi et samedi durant toute la saison.
Les meilleures liqueurs sont tenues à la barre, et la police y est on ne peut mieux faite.
Un bon orchestre a été engagé.
Ouverture à 8 heures.
Par ordre du Conseil, aucune arme ne sera reçue.
P. A. DUBOND, Directeur
11 nov Ancien directeur de Washington

SALLE DE BAL WASHINGTON ET AMERICAINE,
Rue St. Philippe entre Royale et Bourbon.
Un arrangement définitif ayant été pris le directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que les grands bals parés et masqués auront lieu les dimanche, mardi, jeudi et samedi jusqu'à nouvel ordre.
Admission—Cavaliers.........$1 00
Dames.........0 50
On ne sera pas reçu avec des armes.
29 jan JAMES O'CONNELL, Manager.

SALSEPAREILLE DE SAND.
La lettre suivante décrit les résultats merveilleux de la Salsepareille de Sands sur l'une des maladies les plus cruelles dont puisse souffrir le corps humain.
Roxbury, Mass. 15 mai 1843
Mess. Sands & Fowle—C'est avec le plus vif plaisir que je vous envoie un certificat de la cure étonnante que la Salsepareille de Sands a faite sur mon enfant. Depuis son enfance, ma fille avait plus ou moins souffert d'humeurs scrofuleuses, qui à la fin se jetèrent sur les machoires. [illegible]
Cet article est préparé et vendu par A. B. Sands & Co., droguistes et chimistes, 237, Broadway, au coin de la rue Chambers, à New York.
Agents pour la Nouvelle-Orléans—A. Sickles & Co., 40, rue du Canal; A. Oliver & Co., 64, rue de Chartres; Dufilho, rue de Chartres. En vente chez tous les Pharmaciens des Etats-Unis; prix, une piastre la bouteille; six bouteilles pour cinq piastres.
Le public est invité à demander spécialement la Salsepareille de Sands. C'est le remède qui a opéré les cures les plus remarquables, ainsi que les plus authentiques.
Pour plus amples détails sur l'efficacité de ce remède et les preuves à l'appui, voir les pamphlets que les agents ont ordre de distribuer gratis. 2 mars—1m

AUX HABITANTS SUCRIERS DE LA LOUISIANE.
Méthode patentée de N. Rillieux pour la fabrication du sucre.
LES soussignés agents de MM. Merrick & Towne, propriétaires de la Fonderie de Southwark, à Philadelphie, et concessionnaires de la patente de M. N. Rillieux, préviennent MM. les habitants sucriers qu'ils sont disposés à contracter pour ces nouveaux appareils, livrés sur les habitations et prêts à fonctionner pour la prochaine récolte.
Cet appareil est construit suivant quatre dimensions différentes.
No. 1—produisant six boucauts en 24 heures.
No. 2—produisant douze boucauts en 24 heures.
No. 3—produisant dix huit boucauts en 24 heures.
No. 4—produisant vingt-quatre boucauts en 24 heures.
Par l'emploi de ce procédé la quantité de sucre obtenue dépasse de 25 pour cent celle résultant de la méthode ordinaire, et le sucre ainsi fabriqué vaut aussi 25 pour cent de plus, la quantité de mélasse est diminuée de 50 pour cent, mais elle est de qualité supérieure.
En employant le noir animal gros grain, on obtient du sucre blanc directement et sans emploi de formes ni d'aucun autre procédé de raffinage. L'économie du combustible est importante, la bagasse conservée suffit à la récolte et sur les habitations qui ne font point usage de bagasse on consomme une corde de bois par boucaut. On ne fait usage que d'un seul feu, celui du fourneau de la machine à vapeur.
Cette nouvelle méthode de fabrication du sucre n'est plus à l'état d'expérience, c'est un fait vérifié ainsi qu'on peut s'en convaincre en se référant à la lettre de M. T. J. Packwood, sur l'habitation duquel le nouvel appareil a fonctionné à son entière satisfaction.
Voyez l'Abeille du 16 février et Bulletin, Tropic, Picayune et Prix Courant du 17.
Les ordres seront reçus jusqu'à la fin d'avril.
Pour le prix et les conditions, s'adresser à W. H. ROBERTSON & Co,
22 mars—30 47 Magasins

BUREAU DE L'EXECUTIF.
Le 20 mars 1844
AVIS est par le présent donné que W. Bogart s'est adressé à moi pour canceller le bond suivant, savoir: Un bond de cinq mille piastres, souscrit par lui le vingt-neuvième jour de mars 1841, comme membre du bureau de circulation, conjointement avec Joseph Fowler, comme caution.
Ceci est pour donner avis que toutes les personnes intéressées aient à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre-vingt-dix jours de la publication de cet avis, les motifs pour lesquels ledit bond ne serait pas cancellé et annulé.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce vingtième jour de mars de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante quatre, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante huitième
[L. S.] (Signé) A. MOUTON.
(Signé) ROBERT CARTER NICHOLAS,
22 mars—30 Secrétaire d'Etat

ANTOGNINI,
MENUISIER, EBENISTE, BILLARDIER
ET
FABRICANT DE FORMES A CHAPEAUX,
Rue Conti No. 45, entre la rue de Chartres et le passage de la Bourse.
Garnit les bandes de billard et se charge de toute espèce de Raccommodages.—Fabrique les Formes à chapeaux, et en général tous les ustensiles nécessaires aux chapeliers.
Il a constamment des Billards d'occasion à vendre.
Il fabrique également les Queues de Billard de toute espèce; il tourne et teint les Billes de Billard.
On trouvera chez lui des Fourneaux Economiques de toute grandeur. Ces Fourneaux sont d'une utilité et d'une économie reconnues.
Il a en ce moment à vendre un Billard neuf, avec la licence pour l'exploiter. 14 mars

AUX HABITANTS SUCRIERS.
BELLE OCCASION.
A VENDRE à 26 milles au bas de la ville, sur la gauche du fleuve, près l'habitation de M. Lesseps: Une Terre convenable pour une habitation sucrière, mesurant 30 arpents de face sur 40 arpents de profondeur, avec la certitude de pouvoir acheter à des prix réduits plus de 8 arpents y attenant. La terre est très riche et très élevée; il y a une belle levée naturelle qui empêche les inondations, et forme un angle du fleuve, et elle est bien située pour l'approvisionnement de bois aux steamboats.
Sur cette propriété se trouvent une construction en planches et différents [illegible]
Ces deux habitations seront vendues à des conditions avantageuses. Pour plus de détails, s'adresser par lettre affranchie à J. A. BEARD & RICHARDSON, Arcade Mart, rue du Camp.

VENTES A L'ENCAN.

Vente positive au comptant, [illegible]
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
J A Bonneval, encanteur.
IL sera vendu à l'encan samedi, 30 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve,
Un lot de terre mesurant 50 pieds 10 pouces de face [illegible] rue Tremé, entre les rues Canal et [illegible] profondeur entre lignes parallèles. Ensemble [illegible] qui existent, consistant en une maison de famille bâtie entre briques et poteaux, divisée en deux corps de logis avec cuisine et autres constructions dans la cour.
Conditions: comptant.
L'acte de vente en l'étude de W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 mars—

Vente importante, du consentement des parties, de Lots de Terre sur le Nouveau Bassin.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
J A Bonneval, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, mardi, 16 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve:
1o. 20 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues du Nouveau Bassin, de St. Paul et de Cedar.
2o. 18 LOTS DE TERRE en îlet, bornés par les rues du Nouveau Bassin, Cedar et Pine, de différentes dimensions, y compris toutes les améliorations sujettes aux divers baux qui seront exposés le jour de la vente. Pour plus amples détails, voir le plan fait par Mellhausen, lequel sera exhibé deux semaines avant la vente.
Conditions—Un tiers comptant, balance à un et deux ans de crédit, en billets sans endossement, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si les billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront un intérêt de 10 pour cent l'an.
Les actes de vente devront être clos dans les dix jours qui suivront la vente, sans quoi les propriétés seront revendues aux risques et périls des acheteurs, après un avis de 48 heures dans deux journaux de cette ville.
Les actes de ventes pardevant Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 mars

VENTES JUDICIAIRES.

PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
Samedi 30 mars, à midi, à la Bourse de Cité, provenant de la succession de Jean Valery Delassise, un nègre de 56 ans, et deux actions de la compagnie du canal de Barataria et Lafourche, payables moitié comptant et la balance à un an de crédit.

PAR LES SHERIFS.
Samedi 30 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Louis, un lot de terre avec les batisses et améliorations qui sont dessus, dans la seconde municipalité, face à la rue Gravier; la moitié non indivise de deux lots de terre, avec les batisses et améliorations qui sont dessus, seconde municipalité; ces deux lots sont contigus et font face à la rue Poydras—Conditions, comptant.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Ouest-Bâton-Rouge—En vertu d'un writ de la Cour des Preuves de la Paroisse Ouest Feliciana, il sera vendu en vente publique par le juge soussigné et l'encanteur d'office, jeudi 28 mars courant, à 10 heures du matin, sur les lieux, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de feu Henry Balner, savoir:
1o. Une plantation située sur cette paroisse, de la contenance de 620 arpents de superficie, plus ou moins, ainsi que toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bornée au Nord par la terre de Jacques Molaison, Senior et au Sud par celle de V. Hébert.
2o. Les esclaves suivants:
Luke, âgé de 61 ans;
Chancy, âgée de 30 ans, et ses enfans: Caroline, 11 ans; Nancy, 7 ans; le petit Luke, 5, et Nelson 14;
Philippe, âgé de 30 ans;
Mary, âgée de 30, et ses enfans Phedas, 9 ans; Joséphine, 2; Betsey, 5 et Elick 8 mois;
Ralph, âgé de 50 ans;
Mary, âgée de 30 ans, et son enfant Charity, 6 ans,
Milley, " " et ses enfans Moning, 4 ans, et Harry, 2 ans; la petite Nancy, âgée de 14 ans;
Annette, âgée de 20 ans, et son enfant Rose, de 1 an;
Henry Fox, âgé de 48 ans;
Harry Porter, âgé de 47 ans;
Isham, " 40 "
Jack " 72 "
Abram, " 32 "
Bill, " 33 "
Luke, " 20 "
Charley, " 17 "
Ben, " 19 "
Nancy Bowman, âgée de 21 ans.
3o Ustensiles et instrumens de ferme;
16 chevaux, 4 mulets;
Un vieux moulin à sucre;
Mobilier;
Maïs, graines de coton,
De 7 à 100 cordes de bois environ, sur pied;
Outils de charpentier;
Do. de forgeron et autres.
CONDITIONS DE LA VENTE.
Pour propriété personnelle, somme de $50 et au dessous comptant; au-dessus de $50, un crédit de douze mois à dater du jour de la vente.
Esclaves:—5 pour cent du prix d'achat, comptant, un crédit d'un et deux ans, en paiemens égaux, pour la balance, à partir du jour de la vente.
Terres:—Un crédit d'un, deux et trois ans, à dater du jour de la vente; mais les acquéreurs ne devront présenter que des billets endossés solidement et à la satisfaction de l'administration, sont à la Branche de la Banque de la Louisiane à St. Francisville, sont à la Branche de la Banque de la Louisiane à Baton-Rouge, et portant hypothèque avec [illegible] jugement, sur les terres et esclaves vendus, et intérêt au taux de 8 pour cent l'an, à partir de l'échéance des billets jusqu'à leur paiement.
28 mars—2 L. FAVROT, Juge de Paroisse.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
TIR A BOULETS PLEINS ET CREUX.
LE Bataillon prendra les armes samedi 6 avril à six heures précises de l'après-midi, en grande tenue d'hiver, armement et équipement complet, et se réunira à l'arsenal.
La batterie se mettra attelée, les pièces de 12 de quatre chevaux, les pièces de 6 de trois chevaux, et les caissons de deux chevaux à chaque voiture.
Le Bataillon d'Artillerie ira établir son bivouac sur l'habitation Hopkins, à Gentilly et commencera son tir à six heures du matin le 7.
MM. les chasseurs [illegible]
MM. les capitaines des compagnies composant le Bataillon d'Artillerie, voudront bien passer des ordres pour la parfaite exécution de ce qui précède.
Par ordre du Major,
F. SAUTON, Adjudant Major.
Nouvelle Orléans, ce 21 mars 1844. 22 m

BUREAU DE L'ABEILLE,
Rue de Chartres, No. 81.
L'ECHO des FEUILLETONS.
M. DELAPLACE prévient le public et ses abonnés que les [illegible]
A partir de la 3e. livraison, une gravure de modes sera ajoutée gratis par chaque trimestre.
En vente, un nombreux assortiment des 1ère, 2e, 3e et 4e livraisons; des 1er, 2e, et 3e. volumes non reliés, avec reliure simple et de luxe.
On trouvera également au bureau de l'Abeille "la Galerie des Femmes", Shakespeare collection de 45 portraits.
M. de La Place [illegible]
4 mars—

INSTITUTION BELLANGER.
A DATER du 1er. mars courant, cette institution est dirigée par M. Louis Biret.
M. Bellanger [illegible] adresse de sincères remerciements aux familles pour la confiance qu'elles lui ont témoignée pendant quatorze ans [illegible] successeur M. Louis Biret, connu déjà depuis sept ans en Louisiane.
Les cours de l'institution ne subiront ni interruption, ni changement. 1 mars—1m

A VENDRE—Une institution de jeunes gens située dans la première municipalité.
S'adresser, pour les informations, à Mr. Lelièvre, rue Royale, encoignure Ste.-Anne. 1 mars—30

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
Compagnie d'Assurance Hartford, de Hartford.
LES soussignés ayant été nommés agens de cette compagnie sont prêts à assurer contre toutes pertes ou dommages causés par le feu, sur batisses et marchandises, pour un montant n'excédant pas $10,000, en tout autre risque.
30 dec TUFTS & HOBART, 29, Gravier

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 17 février 1844
LA résolution suivante a été adoptée par le bureau des directeurs de cette institution, savoir:
"Résolu que le caissier fasse savoir que la banque de l'Union de la Louisiane discontinuera, à partir de ce jour, de recevoir des dépôts, et que tous les dépositaires soient requis de retirer leurs fonds de cette institution; et de plus que tous les établissemens ou individus étrangers, pour qui cette banque peut avoir ou des comptes de collections, soient prévenus à l'avenir que la Banque de l'Union refusera toute affaire ultérieure de cette nature, et qu'ils aient aussitôt que possible, à transférer leurs affaires à quelque autre institution.
Par ordre de la Direction.
19 fev FRED FREY, caissier.

Compagnie du Rail Road de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1844.
CONFORMEMENT à une résolution adoptée à une assemblée des actionnaires de cette institution, tenue le 9 du courant, avis public est par le présent donné, que les propriétés foncières de la Compagnie, autres que celles dont il est absolument besoin pour l'usage du rail road, seront exposées en vente publique, le lundi 29 avril de la présente année, payables en actions de cette compagnie au pair.
On travaille en ce moment au plan et à la rédaction des conditions; aussitôt qu'ils seront terminés, une copie lithographiée sera adressée à chaque actionnaire avant le jour de la vente.
Par ordre du Bureau.
16 janv ADOLPHE LAYET, secrétaire

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DE L'OUEST ET CONTRE L'INCENDIE.
Nouvelle-Orléans, le 27 décembre 1843.
IL a été décidé que les affaires de cette compagnie seraient conduites d'après le principe d'une assurance mutuelle, à partir du premier du mois prochain (1er janvier 1844) Toutes les personnes ayant des polices ouvertes sont invitées à faire le retour de toutes les propriétés qui ont été assurées avant cette époque, et toutes les personnes qui doivent sont respectueusement invitées à venir payer immédiatement.
27 dec L. MATTHEWS, président.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN—Bureau rue du Camp, No. 45.
Directeurs:
W. A. Gasquet, Président.

Wm. W. Montgomery,	J. B. LeBeau,
F. P. Ducongé,	Alex. Gordon,
J. C. Harrison,	Ezra Smiff,
J. A. Gasquet,	R. W. Montgomery.

CHS BRIGGS, Secrétaire.
Assure les maisons, les meubles, les capitaux, les marchandises et toutes autres propriétés quelconques, contre le feu, aux plus avantageuses conditions. 5 mars

ARPENTAGE, ARCHITECTURE ET DESSIN LINEAIRE
F. M. CONNIER, ingénieur géomètre, ancien arpenteur-général de la Martinique et A. MAZZUCHELLI, architecte breveté de l'Université de Paris, se chargent de toutes opérations d'arpentage et d'architecture; du relèvement des lignes et du partage des propriétés; de la confection de toutes espèces de plans de maisons et de terrains à vendre, de dessins de toutes sortes de machines; en un mot de l'exécution de tous les travaux relatifs au dessin linéaire et d'ornemens.
Ils donnent également des leçons de dessin linéaire appliqué, selon le choix des élèves, à l'arpentage, à l'architecture et au dessin des machines, avec ou sans les notions préliminaires de mathématiques; de dessin à la plume et de tous les genres d'écritures d'ornemens; et cela tous les soirs, six heures et demie à huit heures, un cours particulier pour les ingénieurs des machines à vapeur, les ouvriers mécaniciens, charpentiers, etc.
Leur bureau est établi Passage de la Bourse, No. 26, entre les rues Conti et Bienville. 2 nov—6m

COLLEGE DE St. VINCENT,
Cap Girardeau Mo.
CE collège a été incorporé par la Législature de l'Etat du Missouri, avec les pouvoirs et privilèges accordés aux Collèges et Universités dans les Etats-Unis. Il est situé à quarante milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, sur une petite côte d'où l'on jouit de la vue la plus agréable qui embrasse les deux rives. Il y a une maison de campagne à un mille et demi du collège où les élèves peuvent passer les jours de récréation et de vacances.
Le système d'éducation est classique ou commercial.
Quoique cette institution soit dirigée par des ecclésiastiques catholiques, on y reçoit indistinctement des élèves de quelque religion qu'ils appartiennent.
Conditions:
Pension annuelle, y compris le blanchissage, le raccommodage et l'abonnement au médecin, $150.00
Payables six mois d'avance.
On paiera séparément pour les langues allemande, espagnole et italienne, ainsi que pour la musique, le dessin et la peinture.
Il sera libre aux élèves de passer les vacances chez leurs parens ou au collège.
L'argent pour les menus plaisirs doit être déposé entre les mains de l'économe de l'établissement.
Pour plus amples informations s'adresser à M. Adolphe [illegible], avocat, agent, 22 Exchange Place, ou à M. [illegible], rue des Ursulines.

AVIS AUX ENCANTEURS.
MESSIEURS les encanteurs sont respectueusement informés qu'à partir du premier avril prochain, et jusqu'à nouvel ordre, [illegible] les ventes qui seront faites dans la rotonde de l'Hôtel St. Louis.
[illegible]
Nouvelle-Orléans, 26 mars 1844. PH. ALVAREZ.
27 mars—3

VENTES DE CE JOUR.

Vente par catalogue de Marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.
AUJOURD'HUI 29 mars, il sera vendu, à 10 heures, à son Magasin d'encan, No. 136, rue Chartres: 10 caisses toile d'Irlande, 1 do fil écru, 1 balle bris fil, 2 do moustiquaire, 2 caisses mousseline imprimée, 4 dito cotonnade et une quantité d'autres articles.
Les échantillons seront prêts de bonne heure. 28 m—1

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu vendredi, 29 du courant, à midi, au No. 11, rue Conti, pour clore une facture,
40 barriques vin rouge de Bordeaux,
7 quarts de pipe eau de vie,
30 caisses absynthe,
75 paniers anisette surfine, &c.

Genièvre de Hollande, ayant droit au drawback.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
J. A. BONNEVAL, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, vendredi, 29 du courant, à dix heures et demie, à l'auction Mart, rue de Camp,
10 pipes genièvre de Hollande, 1re. marque de l'Etoile,
4 barils Vinaigre de France,
4 do do do
20 damejeannes do
Actuellement à la Douane et ayant droit au drawback:
100 barillets harengs, qualité supérieure,
500 fromages Edam,
do do Stolk.
Etant la balance de la cargaison du brick Eda, d'Amsterdam. Vente sans réserve. 27 mars

Harnais pour voitures et malles, des manufactures de Philadelphie.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
J. A. BONNEVAL, Encanteur.
IL sera vendu à l'encan vendredi, 29 du courant, à midi, à l'auction Mart, rue de Camp,
Une voiture d'un travail achevé,
3 wagons de Rockaway, pour 2 ou 4 personnes.
Aussi—Un grand assortiment de malles ornées, de harnais, &c. &c.
Conditions—comptant.
La voiture est bonne pour en faire une voiture de place. 27 mars

PAR SYKES & MYDE.
A. DEVALL, Encanteur.
VENDREDI, 29 du courant, à 10 heures, il sera vendu au No. 10, Front-Levée, entre Douane et Bienville,
Tout le fonds dudit magasin d'APPROVISIONNEMENTS de NAVIRES et de GROCERIES, consistant principalement en ce qui suit:
300 ballots cordes de Manille assortie, de 6 fils à 10 pouces,
60 " " goudronnées,
50 " " Hambraline, Houseline et Marline
275 barils blanc de plomb, 1re qualité; 4 barils craie;
10 barils vernis laiton; 23 balles étoupes;
2 caisses pinceaux;
10 ballots fil d'emballage;
10 caisses sirop de limon; 200 de savon;
40 " vin de Champagne;
15 ballots toile de coton de 1 à 5 1/2 pouces,
20 barils [illegible]; 12 barils résine; [illegible]
Une quantité de quincaillerie et coutellerie, potées mastic, poulies, crochets, viroles, litharge, rouge de plomb, toile à voile, thé, épices, cuirs à semelle, et peintures vertes et noires pour navires.
Conditions, Comptant. 27 ms

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. FERNANDEZ & SAUCIER.
SAMEDI, 30 courant, à 4 heures du soir, il sera vendu le contenu du magasin d'épiceries et de liqueurs de M. J. H. Webre, situé rue de la Levée entre les rues Bourbon et St. Pierre, deux portes après l'encoignure de cette dernière rue.
Aussi les étagères, ce comptoir, etc., dudit magasin.
Conditions—comptant. 29 m

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON
J. A. BONNEVAL, encanteur.
Esclaves de prix.
IL sera vendu à l'encan samedi, 30 du courant, à 1 heure, à l'Arcade de Banks, sans réserve, les nègres suivans:
Judey, âgée de 24 ans, négresse de Géorgie, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et excellent sujet.
Une famille de nègres de prix, savoir:
Willey, 40 ans, nègre de champ, et son enfant 1 an
Emmanuel, 14 ans.
Jasey, 13 ans.
Sam, 7 ans
Della, 4 ans.
Doris, 28 ans.
Snap, 7 ans, Charles, 24 ans, Marguerite, 18 ans, bonne domestique de maison. Cette famille de nègres, de Tennessee, est de très belle mine.
July, 34 ans, cuisinier supérieur, excellente domestique de maison et très bon sujet.
Jim, 20 ans, nègre de champ.
Viney, 35 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Rosalie, 18 ans, excellente domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Tous ces esclaves sont vendus pour aucune faute, et pour bons sujets, garantis pleinement contre les vices et maladies prévus par la loi, excepté Charles.
Aussi [illegible] nègre. Particularités, à la vente.
Conditions, comptant. 29 mars—2

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu mardi, 2 avril, sur la place Lafayette, vis-à-vis la halle de la Municipalité, un assortiment considérable de plantes en pots, telles que: Camélias, Azalias, Roses, Cactus, Œillets, Géraniums, Immortelles, Myrtes, etc. etc. Aussi, un bel assortiment de plantes exotiques, apportées de la Nouvelle Hollande, de la Chine et de l'Amérique Méridionale.
La vente commencera à dix heures. 29 mars—4

Goëlette Frédéric à l'encan.
PAR FERNANDEZ & SAUCIER.
SAMEDI prochain, 30 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, sera vendue la goëlette FREDERICK, d'environ 81 tonneaux, avec ses agrès et appareaux telle qu'elle se trouve aux batisses triangulaires, seconde Municipalité. Elle est classée sous la lettre A, et le No. 3, et elle est construite avec solidité. On en peut voir l'inventaire en s'adressant aux encanteurs.
Conditions: comptant. 29 mars 2

PAR FERNANDEZ & SAUCIER.
SAMEDI prochain, 30 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, sera vendue la négresse créole, Rosalie, âgée de vingt-huit ans cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet et femme de confiance, garantie.
L'acquéreur devra laisser la négresse [illegible]. Son maître la vend parce qu'il n'en a plus besoin.
Conditions, comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, chez A. Ducatel, notaire. On la vendra sans [illegible] l'enfant. 29 mars—2

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, samedi 30 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin de groceries, No. 30 rue de la Vieille Levée, entre les rues Bienville et Conti, pour clore différentes consignations,
30 caisses tabac de la Virginie de 12 et 16 à la livre.
Plusieurs lots de tabac de différentes marques.
29 mars—2

Briquetier, sachant briser et mouler la brique.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
J. A. BONNEVAL, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, samedi 30 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks:
Un esclave de prix, pour une briqueterie, étant très bon briquetier et pouvant se charger d'un four: pleinement garanti.
Conditions—Comptant. 26 ms

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, samedi 30 courant, à 10 heures du matin, à son Magasin d'encan, rue Conti, No. 29:
Un assortiment de linges faits de printemps et d'été. 26 ms

PAR M. BARNETT Jr.
IL sera vendu samedi, 30 du courant, à midi, dans la cour de MM. Layton & Co. rue Conti, entre Vieille-Levée et Chartres,
Environ 3 tonneaux plomb en saumons.
Vendu pour le compte du département des Ingénieurs des Etats-Unis. 26 m

Vente de propriétés de valeur dans la 2me Municipalité.
PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu, samedi 30 du courant, à midi, à la Bourse de l'Arcade:
1o. Un lot de terre de valeur, situé dans la rue Gravier, avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 32 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Gravier, entre celles des Magasins et du Camp, sur une profondeur de 162 pieds 4 pouces sur la ligne parallèle à la rue de Camp, et de 161 pieds 2 pouces et 2 lignes, sur le côté avoisinant la rue des Magasins, et de 24 pieds sur la [illegible] fond. Cette propriété avoisine la maison de M. H. M. Shiff et est au vis-à-vis l'allée de la Banque.
2o Deux lots de terre précieux, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la 2me. Municipalité, et formant l'encoignure Nord-Ouest des rues Tchoupitoulas et Gaiennié: le lot du coin mesure 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, faisant face à la rue Gaiennié; l'autre lot est contigu à l'encoignure et mesure 40 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes; le tout mesure américaine.
Cette propriété est louée à raison de 63 piastres par mois.
3o. 4 lots de terre, situés sur le côté supérieur de la rue Julie, entre les rues Baronne et Philippa, désignés par les Nos. 64, 65, 66 et 67, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de 120 pieds, et 26 pieds sur la ligne du fond qui court face à une allée de 16 pieds de largeur pour l'usage commun des maisons qui font face à la rue Julie, ainsi qu'il appert d'un plan.
Conditions:—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant M. William Christy, notaire, aux frais des acquéreurs. 27 ms

PAR L. A. GARIDEL.
MARDI 2 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis,
No 1.—Un lot de terre situé dans la paroisse Jefferson et faisant partie de l'habitation ci-devant appartenant à M. Volant Laberre, désigné par le No 8, sur un plan dressé par A. d'Hémecourt, daté 1er. novembre 1836 et déposé au bureau d'Amédée Ducatel notaire. Ledit lot étant divisé en deux fractions par un chemin public de 30 pieds de large et courant du fleuve jusqu'à la profondeur de la terre, réservé pour l'usage commun de toutes les terres qui y font face.
La première fraction, mesurant 360 pieds de face audit chemin public, sur 364 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 7, 332 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 9 et à 378 pieds 8 pouces sur la ligne du fond qui court [illegible]
La seconde fraction, mesurant 360 pieds de face audit chemin public, sur 140 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 7, 143 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 7 et 380 pieds sur la ligne du fond, le tout mesure française.
2o. Un lot de terre dependant de ladite habitation Volant Laberre, désigné par le No. 6 sur un plan dressé par A. D'Hémecourt le 9 mai 1836 et déposé au bureau du même notaire, ayant mesure française, d'après ledit plan, un arpent de face au fleuve, quarante arpents de profondeur, et 182 pieds 7 pouces de largeur sur la ligne du fond.
Conditions: Un dixième comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement à échéance les billets porteront un intérêt de 8 pour cent par an sans que cette clause puisse autoriser les acheteurs à retarder le paiement d'aucun billet. Les actes de vente seront passés par C. Pollock notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 mars

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mardi 2 avril 1844, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, pour cause de départ, les esclaves ci-après désignés, appartenant à M. Adolphe Plache,
Sophie, négresse âgée de 24 ans, bonne cuisinière,
Eliza, négresse âgée d'environ 24 ans, blanchisseuse et repasseuse, avec sa mulâtresse âgée de trois mois.
Ces esclaves sont garanties des vices et maladies prévus par la loi et recommandés comme bons sujets.
Les actes de vente pardevant Th. Seghers not. public aux frais des acquéreurs. 22 mars

Vente positive de terrains de la 2de. Municipalité.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
J. A. BONNEVAL, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, samedi 6 avril prochain, à l'Arcade de Banks, les propriétés foncières suivantes, situées avantageusement:
1o. 16 Lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Dryades, Clio, Calliope et Hercule, depuis 1 jusqu'à 16 inclusivement, et dont on peut voir le plan dressé par L. Pilié architecte, et déposé au bureau dudit encanteur. Mesurant 30 pieds 6 pouces 4 lignes sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, 5 lignes entre lignes parallèles.
Conditions:—1/5 comptant, balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
2o. 5 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Calliope, Bacchus et Dryade et la promenade Triton; [illegible]
Les actes de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
Les conditions de la vente devront être remplies 10 jours après l'adjudication des propriétés, sans quoi, elles seront revendues aux risques et périls des acheteurs, [illegible] 21 mars

PAR BULLITT
No. 81, Rue
CONDITIONS
Journal quotidien, une
Journal de la campagne
semaine, une année
CARGAISON
POUR NEW YORK
HARRY OF